



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000504

Séance du lundi 5 mai 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à
Besançon,
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX - Arguel : André AVIS - Audeux : Françoise GALLIOU - Auxon-Dessous : Jacques CANAL - Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRON - Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD - Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 0.8), Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 0.13), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Franck MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN - Beure : Philippe CHANEY, Michel PIDANCET (suppléant de Auguste KOELLER) - Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY - Brailans : Alain BLESSEMAILLE - Busy : Philippe SIMONIN - Chaleze : Christophe CURTY - Chalezeule : Raymond REYLE - Champagny : Claude VOIDEY - Champoux : Thierry CHATOT - Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH - Chatillon le Duc : Denis GALLET, Philippe GUILLAUME - Chaucenne : Bernard VOUGNON - Chaudefontaine : Christiane BEUCLER - Chemaudin : Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET - Dannemarie sur Crête : M. Gérard GALLIOT, Frédéric MONIOTTE (suppléant de Jean-Pierre PROST) - Deluz : Sylvaine BARASSI - Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN - Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - François : Françoise GILLET, Claude PREIONI - Gennes : Jean SIMONDON - Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE - La Chevillotte : Jean PIQUARD - La Vèze : Jacques CURTY - Larnod : Gisèle ARDIET - Le Gratteris : Cédric LINDECKER - Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER - Marchaux : Bernard BECOULET - Miserey Salines : Ada LEUCI (suppléante de Marcel FELT), Denis JOLY - Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ - Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET - Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - Noiron : Bernard MADOUX - Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS - Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA - Pirey : Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE - Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE - Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE - Rancenay : Michel LETHIER - Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL - Routelle : Claude SIMONIN - Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET - Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Thierry MALTIS (suppléant de Christian BOILLEY) - Tallenay : Jean-Yves PRALON - Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH - Thoraise : Jean-Michel MAY - Torpes : Bernard LAURENT - Vaire le Petit : Michèle DE WILDE - Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET - Vorges Les Pins : Patrick VERDIER (suppléant de Charles BATISTE)

Etaient absents : Auxon-Dessous : Jacques THIEBAUT - Besançon : Catherine BALLOT, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Béatrice FALCINELLA, Michel OMOURI - Mazerolles Le Salin : Daniel PARIS - Osselle : Jacques MENIGOZ - Vaire Arcier : Patrick RACINE

Secrétaire de séance : Béatrice RONZI

Procurations de vote :

Mandants : J. THIEBAUT, C. BALLOT, F. BRANGET, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.7), Y-M DAHOUI, J-J DEMONET (jusqu'au rapport 0.13), C. DEVESA, M. OMOURI, Daniel PARIS, J. MENIGOZ

Mandataires : J. CANAL, C. TISSIER, J. ROSSELOT, P. GUILLAUME, J-L FOUSSERET, J-C ROY, Valérie HINCELIN, E. SASSARD, C. PREIONI, P. DUCHEZEAU

Objet : Election des représentants de la CAGB dans des Sociétés d'Economie Mixte (SEM)

Election des représentants de la CAGB dans des Sociétés d'Economie Mixte (SEM)

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

La Communauté d'Agglomération est actionnaire de différentes Sociétés d'Economie Mixte (SEM). Conformément aux statuts de ces SEM, le Conseil de Communauté doit élire différents représentants titulaires pour représenter la CAGB dans ces SEM.

1. Société d'Équipement du Département du Doubs (SEDD)

Cette société d'économie mixte accompagne la réflexion des collectivités et la mise en oeuvre de transformations urbaines (habitat, économie...). Sur le Grand Besançon, elle aménage et commercialise TEMIS, TEMIS Santé, le Parc Lafayette ainsi que le SMAIBO.

Ses actionnaires sont : Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (15,84 %), Département du Doubs (14,86 %), Ville de Besançon (13,76 %), Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (6,39 %), Ville de Montbéliard (4,30 %), Caisse des Dépôts et Consignations (16,42 %), Dexia Crédit Local (11,50 %), Caisse d'Épargne (12,07 %), CCI du Doubs (3,13 %) et Peugeot (1,74 %).

La CAGB est représentée par un élu titulaire au sein du conseil d'administration de la SEDD et des assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **désigne ce délégué titulaire à la SEDD :**

I titulaire
Jean-Louis FOUSSERET

- **autorise ce délégué à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient lui être confiées, ainsi que les mandats spéciaux qui lui seraient confiés par le Conseil d'Administration ou le Président du Conseil d'Administration de la SEM.**

2. Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte du Grand Besançon – Immobilier d'Entreprises (SAIEMGB – IE)

Cette société d'économie mixte a pour objet la construction, la rénovation, la réhabilitation, la prise à bail ou la cession de tout immeuble, local ou ouvrage nécessaire au développement économique et industriel du territoire.

Ses actionnaires sont : CAGB (33,75 %), Ville de Besançon (16,42 %), Département du Doubs (13,65 %), Caisse des Dépôts et Consignations (22,51 %), Caisse d'Épargne (7,58 %), Crédit Agricole, (6,09 %), Autres (4 actions).

La CAGB est représentée par 4 élus titulaires au sein du conseil d'administration de la SAIEMGB-IE dont un élu titulaire porteur des parts de la CAGB à l'assemblée générale.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **désigne ces délégués titulaires à la SAIEMGB - IE :**

4 titulaires CA dont 1 à l'AG
Jean-Louis FOUSSERET Annie MENETRIER Gabriel BAULIEU (AG) Jean-Pierre MARTIN

- **autorise ces délégués à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées, ainsi que les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Conseil d'Administration ou le Président du Conseil d'Administration de la SEM.**

M. BAULIEU a été désigné à l'assemblée générale comme porteur des parts de la CAGB.

3. Société d'Economie Mixte Citadelle

Son objet est la mise en valeur du patrimoine et le développement culturel, scientifique et touristique de la Citadelle de Besançon. Dans ce cadre, elle exerce des activités de gestion, réalise divers aménagements et équipements et met tout en oeuvre pour favoriser la fréquentation touristique et assurer le rayonnement culturel et historique de la Citadelle.

Ses actionnaires sont : Ville de Besançon (69,06 %), KEOLIS (8,63 %), Dexia – Crédit local (5,76 %), Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté (5,76 %), Caisse des dépôts et consignations (5,76 %), CAGB (0,96 %), CCID (0,96 %), Office de tourisme/Syndicat d'initiative (0,96 %), Association « Les Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation » (0,96 %), Association « Les Amis du Muséum d'histoire naturelle de Besançon » (0,72 %), Association « Le folklore comtois » (0,48 %).

La CAGB est représentée par un élu au sein du conseil d'administration de la SEM Citadelle.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **désigne ce délégué titulaire à la SEM Citadelle :**

1 titulaire
Claude PREIONI


- **autorise ce délégué à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient lui être confiées, ainsi que les mandats spéciaux qui lui seraient confiés par le Conseil d'Administration ou le Président du Conseil d'Administration de la SEM.**

Récapitulatif :

SEM	Représentation CAGB : nombre de sièges
SEDD	1 titulaire au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale
SAIEMGB IE	4 titulaires au Conseil d'Administration dont 1 titulaire à l'Assemblée Générale
SEM Citadelle	1 titulaire au Conseil d'Administration

Pour extrait conforme,


Le Président


Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCI
Reçu le 15 MAI 2008

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 134

Contre : 0

Abstention : 0